

tableaux comparatifs; elle a cet avantage de clore définitivement une année d'imposition pour fins générales de statistiques. Il ne faut pas en déduire que le compte d'un contribuable particulier pour une année quelconque d'imposition soit fermé avant que le paiement tout entier ait été reçu.

Le tableau 2 répartit les perceptions de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations et de la taxe sur les surplus de bénéfices d'après les années d'imposition.

2.—Impôt sur le revenu des particuliers et des corporations et taxe sur les surplus de bénéfices perçus par années d'imposition, 1917-45, et 1er janvier-31 mars 1946

Année d'imposition	Impôt sur le revenu		Taxe sur les surplus de bénéfices		Total
	Particuliers	Corporations	Particuliers	Corporations	
	\$	\$	\$	\$	\$
1917.....	11,646,282	4,637,894	-	-	16,284,176
1918.....	18,451,139	7,958,131	-	-	26,409,270
1919.....	33,278,516	20,335,729	-	-	53,614,245
1920.....	39,214,266	35,730,601	-	-	74,944,867
1921.....	29,434,661	26,622,035	-	-	56,056,696
1922.....	24,656,682	26,862,248	-	-	51,618,930
1923.....	25,132,971	30,625,328	-	-	55,758,299
1924.....	24,531,166	31,631,290	-	-	56,162,456
1925.....	19,417,049	28,973,085	-	-	48,390,134
1926.....	21,474,946	31,195,304	-	-	52,670,250
1927.....	22,317,810	33,923,492	-	-	56,241,302
1928.....	26,059,863	41,658,016	-	-	67,717,879
1929.....	26,976,728	44,845,939	-	-	71,822,667
1930.....	26,748,223	37,294,532	-	-	64,042,755
1931.....	26,830,974	31,104,795	-	-	57,935,769
1932.....	28,590,083	26,499,449	-	-	55,089,532
1933.....	26,168,150	29,222,435	-	-	55,390,585
1934.....	34,134,623	44,524,671	-	-	78,659,294
1935.....	35,102,446	53,276,177	-	-	88,378,623
1936.....	39,653,609	67,149,110	-	-	106,802,719
1937.....	45,730,913	88,919,516	-	-	134,650,429
1938.....	42,358,966	74,076,529	-	-	116,435,495
1939.....	54,781,130	90,498,381	-	-	145,279,511
1940.....	152,245,616	151,394,634	4,533,451	102,518,315	410,692,016
1941.....	329,333,512	224,471,245	10,148,521	252,371,160	816,324,438
1942.....	391,194,438	270,204,989	18,543,654	396,478,331	1,076,421,412
1943.....	825,781,811	278,507,805	25,375,689	458,896,881	1,588,562,186
1944 ¹	769,030,045	277,963,967	21,895,015	403,788,249	1,472,677,276
1945 ¹	594,853,854	178,208,945	8,673,086	308,391,486	1,090,127,371
1946 ¹	75,672,266	15,910,172	84,482	30,765,651	122,432,571

¹ Les comptes de ces années d'imposition ne sont pas encore fermés et les données ne sont donc pas complètes; il y aura un léger changement au compte de 1944 et des suppléments considérables à ceux de 1945 et de 1946.

Ajustement des données des corporations.—La loi de l'impôt de guerre sur le revenu et celle de la taxe sur les surplus de bénéfices de 1940 imposent chacune une taxe distincte sur les mêmes bénéfices des corporations pour chaque année depuis 1940. L'application des deux lois, l'imposition et la perception des deux taxes sont effectuées concurremment par la Division de l'impôt. Pour cette raison, un grand nombre de corporations contribuables s'acquittent de leur impôt au moyen d'un seul chèque réunissant les deux taxes sans indiquer suffisamment comment cette remise doit être répartie entre l'impôt sur le revenu et la taxe sur les surplus de bénéfices. Comme conséquence de cette façon de procéder, une part trop considérable de revenu a été mise au crédit de l'impôt sur le revenu, alors qu'une portion insuffisante a été attribuée à la taxe sur les surplus de bénéfices. Pour ceux qui désirent faire une étude de la productivité distincte des deux taxes, les chiffres des perceptions remises par les contribuables sont quelque peu trompeurs.

En raison des taux variables de la taxe sur les surplus de bénéfices, aucune correction précise ne peut être faite, mais un ajustement approximatif fondé sur un échantillon représentant un grand nombre de cas est inclus dans le tableau 3. Il faut